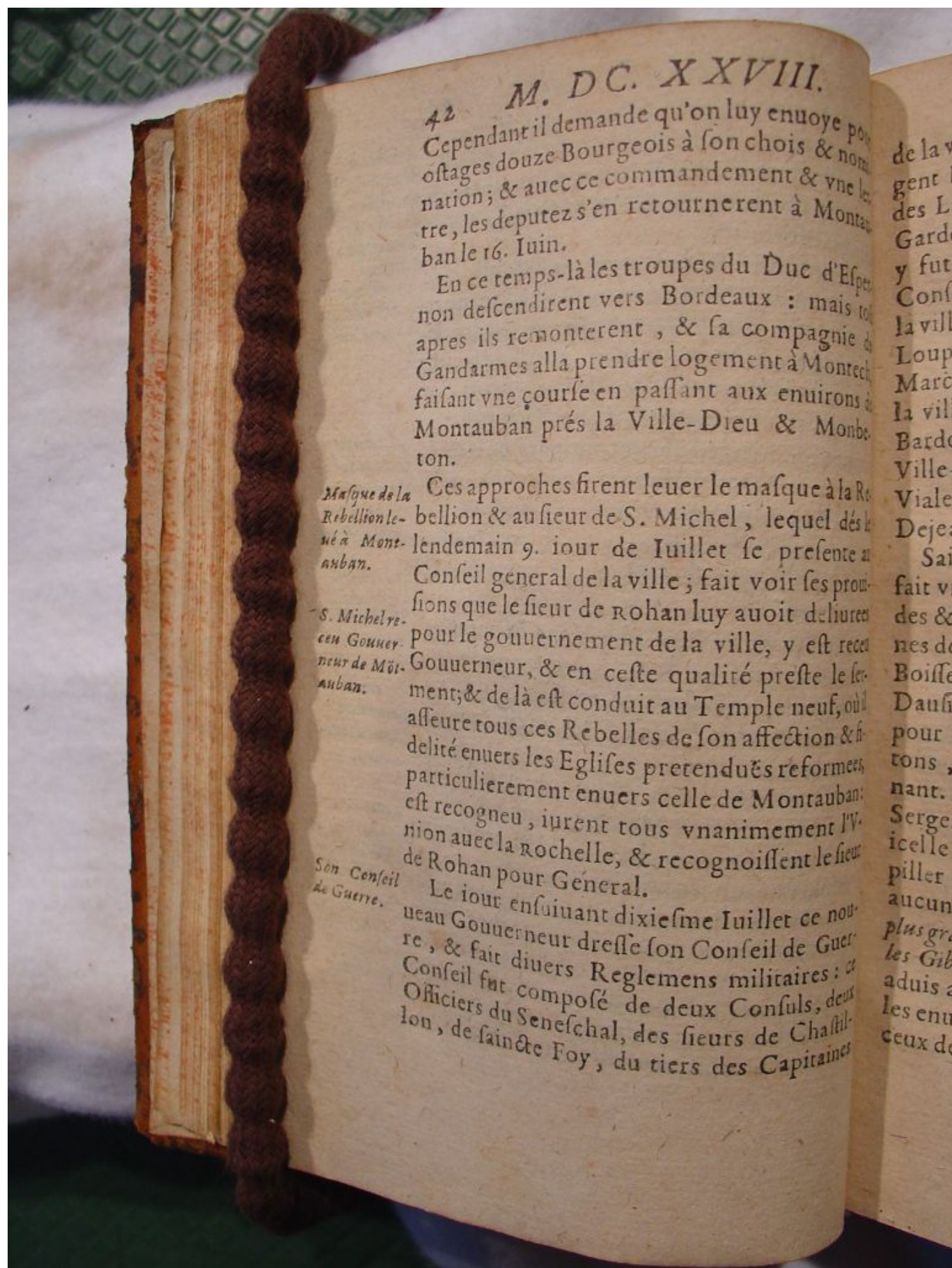


1628_042.jpg



1628_043.jpg

Le Mercure François.

43

de la ville, & du Regiment par tour, du Sergeant Major, Nouaillan, Berault, des sieurs des Lanes & de Bergues, du Capitaine des Gardes, du Preuost: & quelques temps apres y fut joint l'un des Sindics, avec deux du Conseil de la Direction. Pour les Consuls de la ville, il y eut, Natalis Aduocat, Garrison & Loupiac Bourgeois, Tieys Notaire, Coronel Marchand, & vn Paysan. Les Capitaines de la ville au nombre de cinq estoient, France, Bardon, Durban, Ferrieres, Constans: de Ville-nouvelle, Oliuery: de Ville-Bourbon, Violettes. Et pour Sindics Brassard, Cruuel, Dejean.

Consuls & Capitaines de la ville par luy establis.

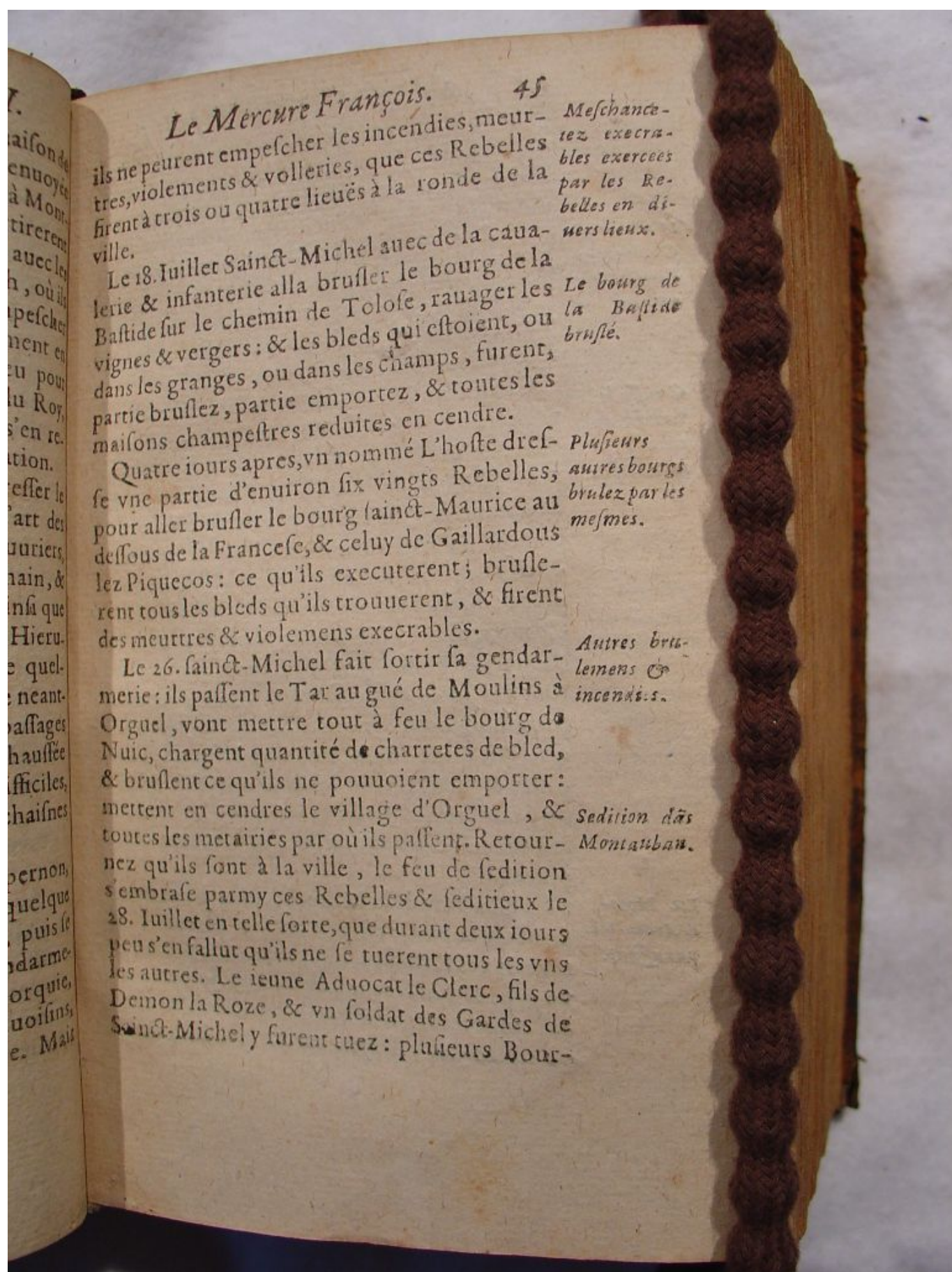
Sainct-Michel Gouverneur des Rebelles fait vn Regiment, vne Compagnie des Gardes & Mousquetons: il choisit pour Capitaines de ce Regiment, la Peirere, Moncau, la Boisse, Segeuille, de Viau, Ruffio, Fetrié, Daufin, Marmonié, Lauriac, la Bastide: Et pour commander ses Gardes & Mousquetons, Montet Capitaine, & Delrot Lieutenant. Le Capitaine Durant est encor esleu Sergeant Major de la ville. Il ne se parle dans icelle que de menaces de ruiner, brusler & piller, seule esperance de ces desesperes: aucuns desquels disoient ordinairement: *Les plus grands maux qui nous peuuent arriner, sont les Gibers & l'Enfer.* On donne aussi-tost auis au Duc d'Espéron de cette reuolte, qui les enuoye menacer de faire le degast: mais ceux de la ville luy renuoyent six Deputez à e

Disposition de son Regiment & de ses Gardes.

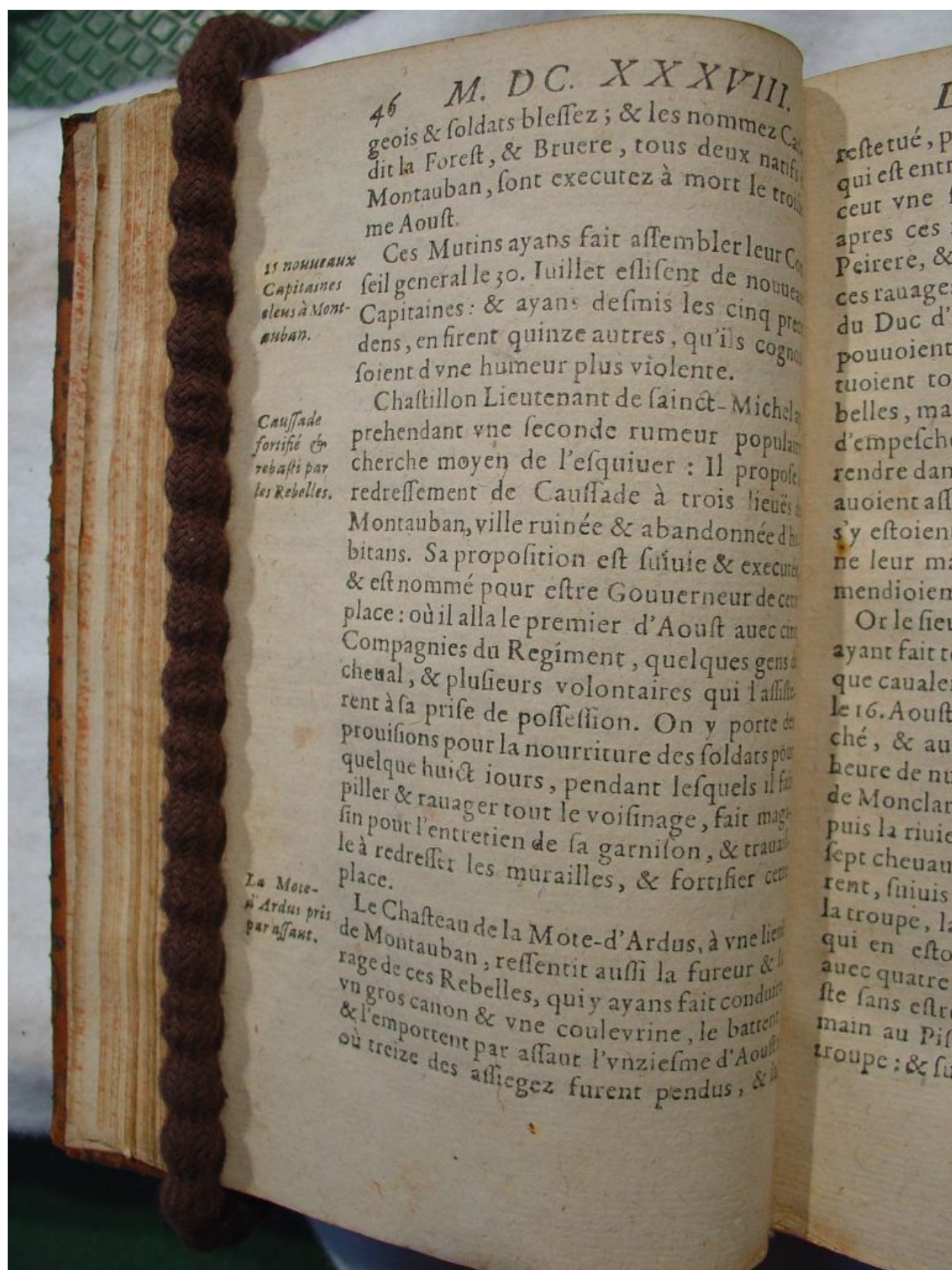
Etrange resolution.

Le Duc d'Espéron les menace de faire faire le degast:

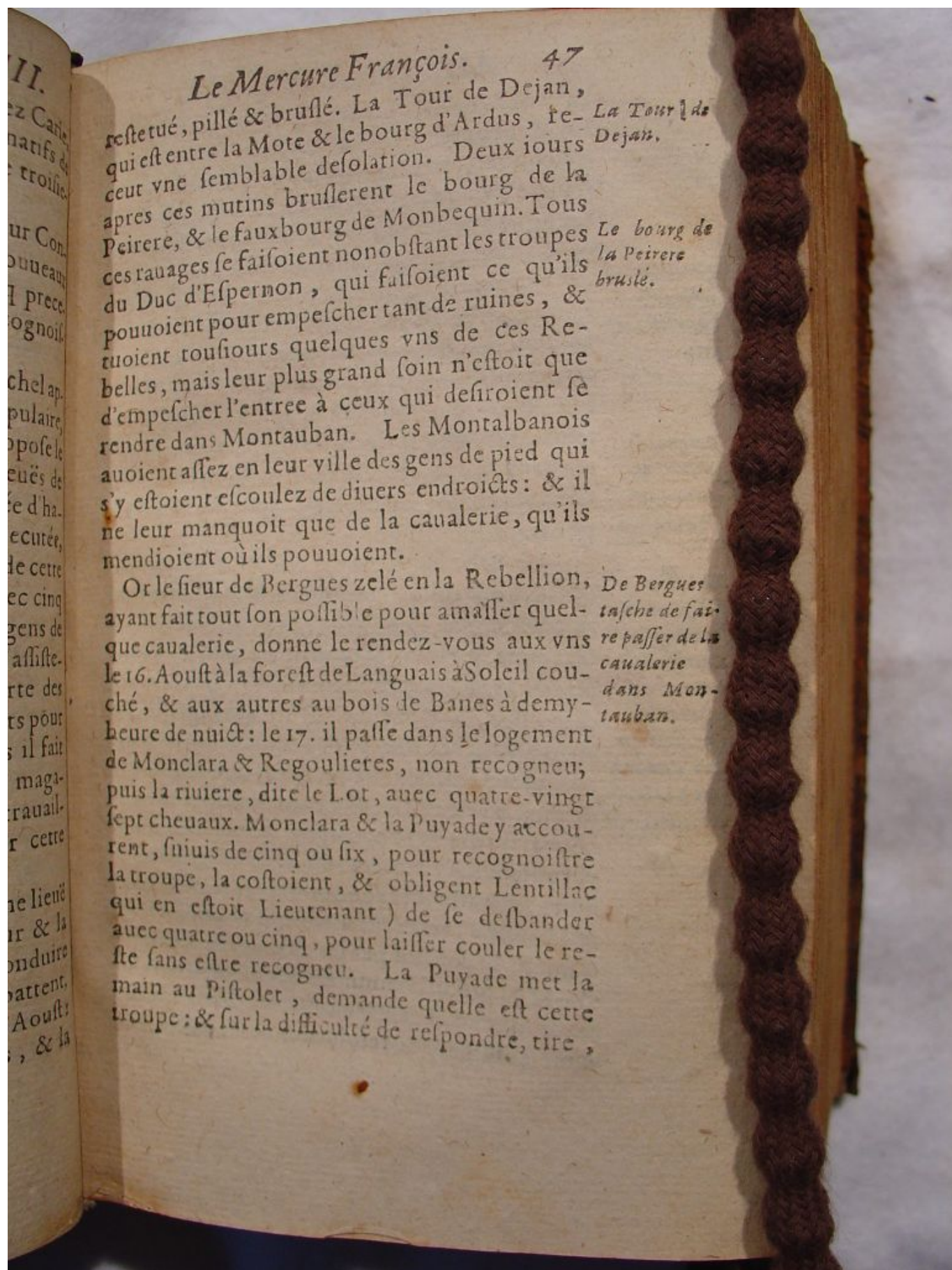
1628_045.jpg



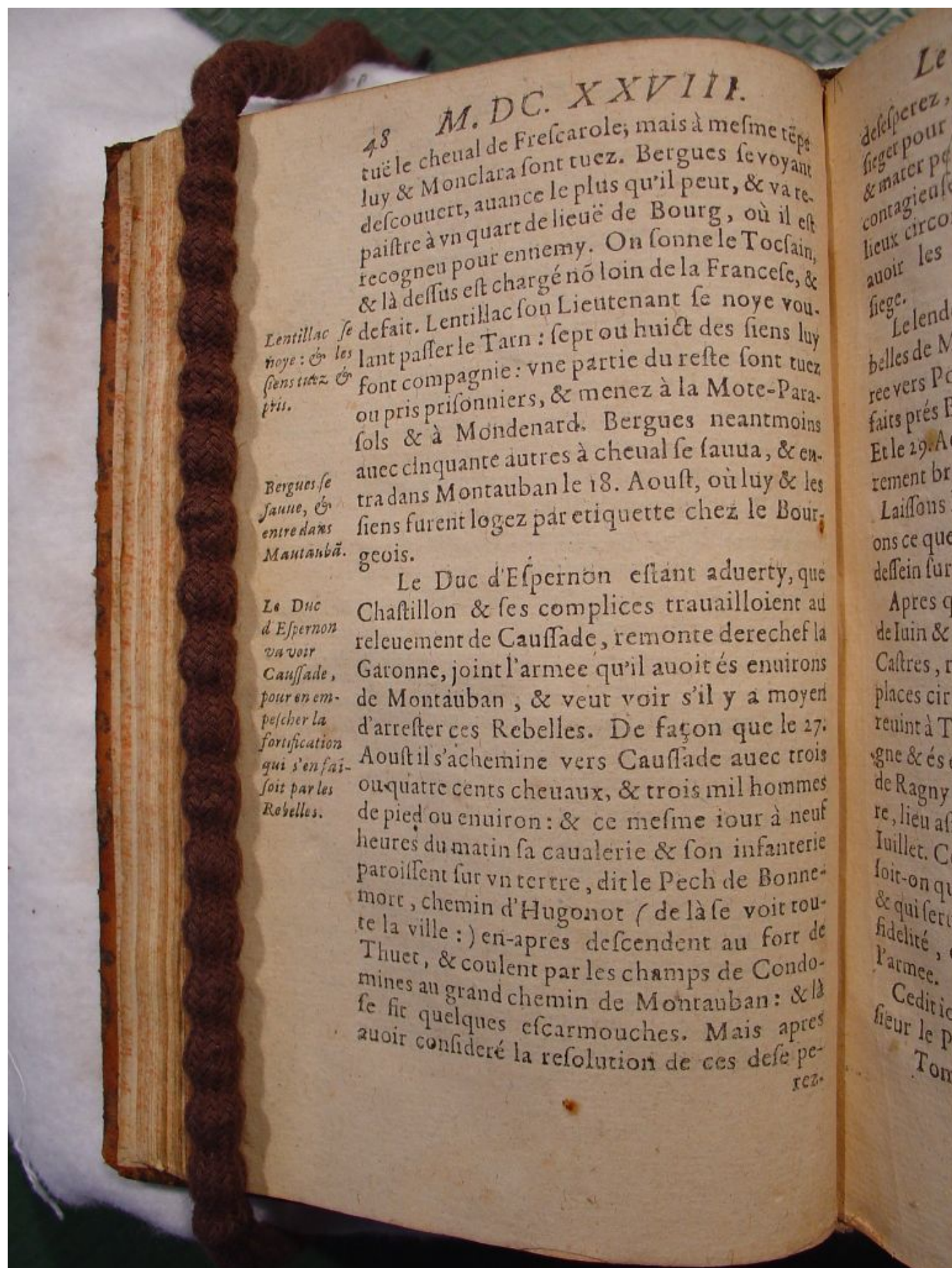
1628_046.jpg



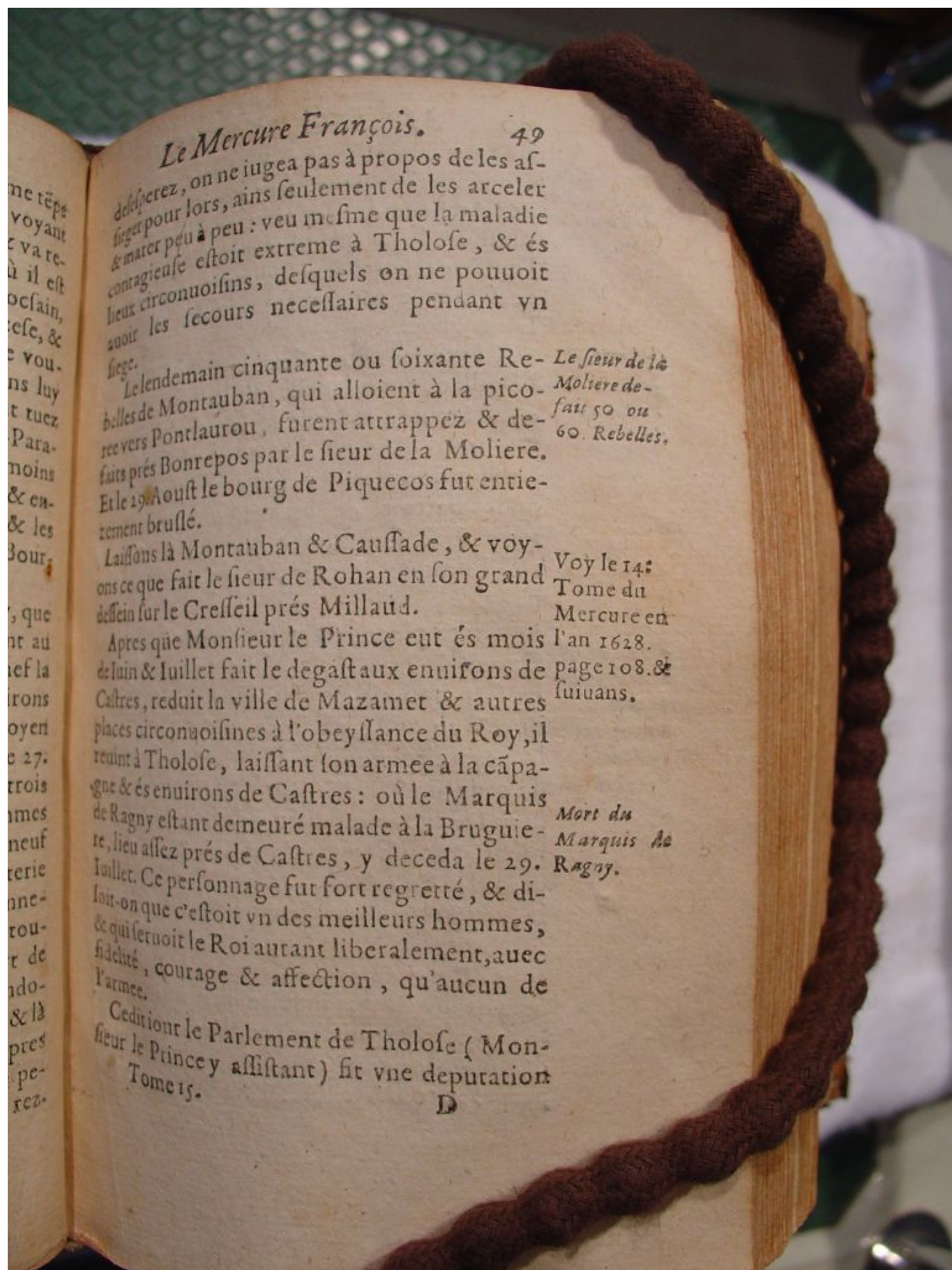
1628_047.jpg



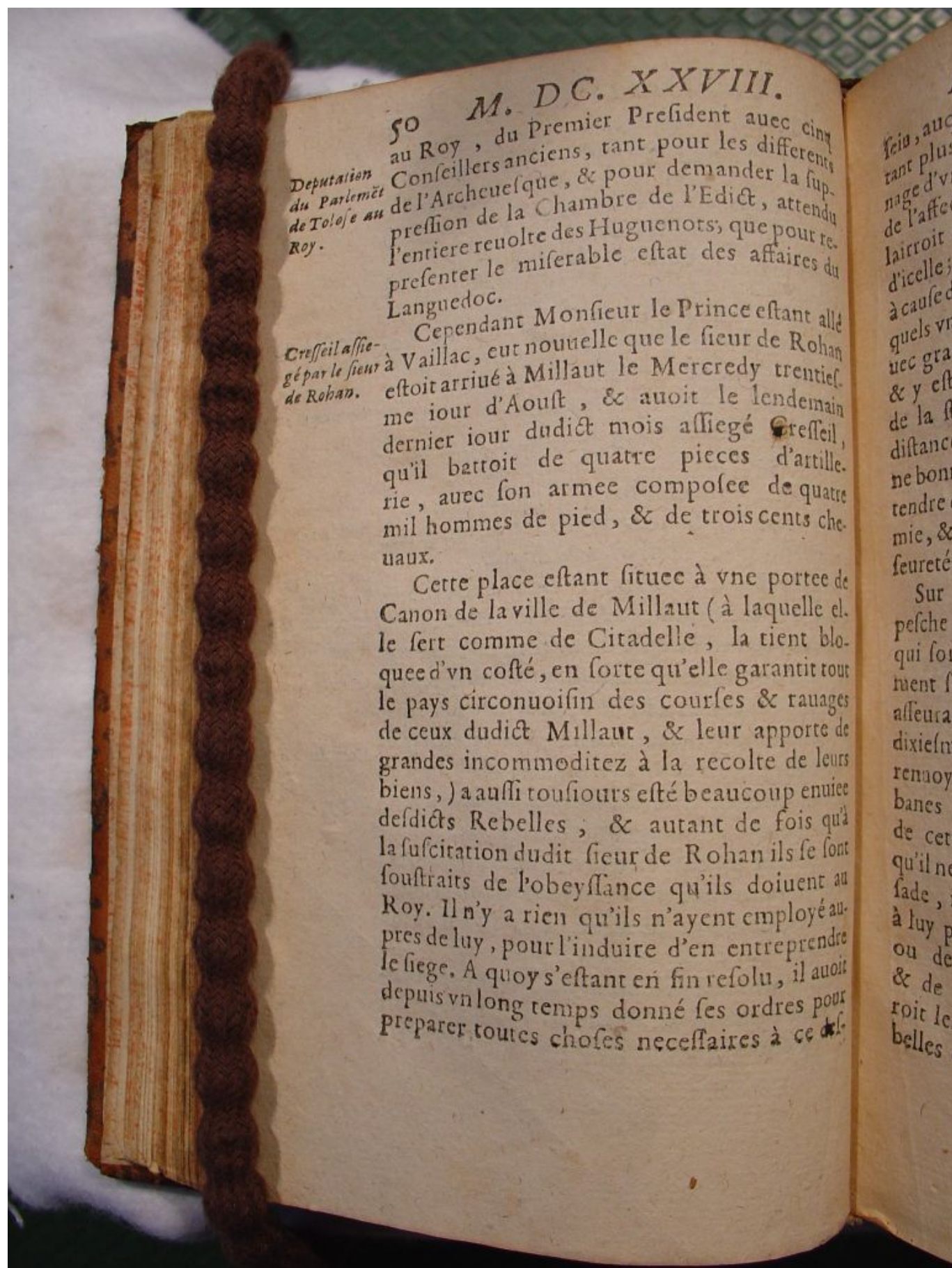
1628_048.jpg



1628_049.jpg



1628_050.jpg



50 M. DC. XXVIII.
au Roy, du Premier President avec cinq
Conseillers anciens, tant pour les differents
de l'Archeuesque, & pour demander la sup-
pression de la Chambre de l'Edict, attendu
l'entiere reuolte des Huguenots; que pour re-
presenter le miserable estat des affaires du
Languedoc.

Cependant Monsieur le Prince estant allé
à Vaillac, eut nouvelle que le sieur de Rohan
estoit arriué à Millaut le Mercredy trenties-
me iour d'Aoust, & auoit le lendemain
dernier iour dudit mois assiege Cressail,
qu'il battoit de quatre pieces d'artille-
rie, avec son armee composee de quatre
mil hommes de pied, & de trois cents che-
uaux.

Cette place estant situee à vne portee de
Canon de la ville de Millaut (à laquelle el-
le sert comme de Citadelle, la tient blo-
quee d'un costé, en sorte qu'elle garantit tout
le pays circonuoisin des courses & rauages
de ceux dudit Millaut, & leur apporte de
grandes incommoditez à la recolte de leurs
biens,) a aussi tousiours esté beaucoup enuiee
desdicts Rebelles; & autant de fois qu'à
la suscitation dudit sieur de Rohan ils se sont
soustraits de l'obeyssance qu'ils doiuent au
Roy. Il n'y a rien qu'ils n'ayent employé au-
pres de luy, pour l'induire d'en entreprendre
le siege. A quoy s'estant en fin resolu, il auoit
depuis vn long temps donné ses ordres pour
preparer toutes choses necessaires à ce des-

seia, aug
tant plus
nage d'un
de l'affec
lairoit
d'icelle;
à cause d
quels vn
uec gran
& y est
de la st
distance
ne bonn
tendre d
mie, &
seureté.

Sur
pesche
qui son
ruent se
asseuran
dixiesm
rennoy
banes
de cert
qu'il ne
fade, i
à luy p
ou de
& de
roit les
belles

1628_051.jpg

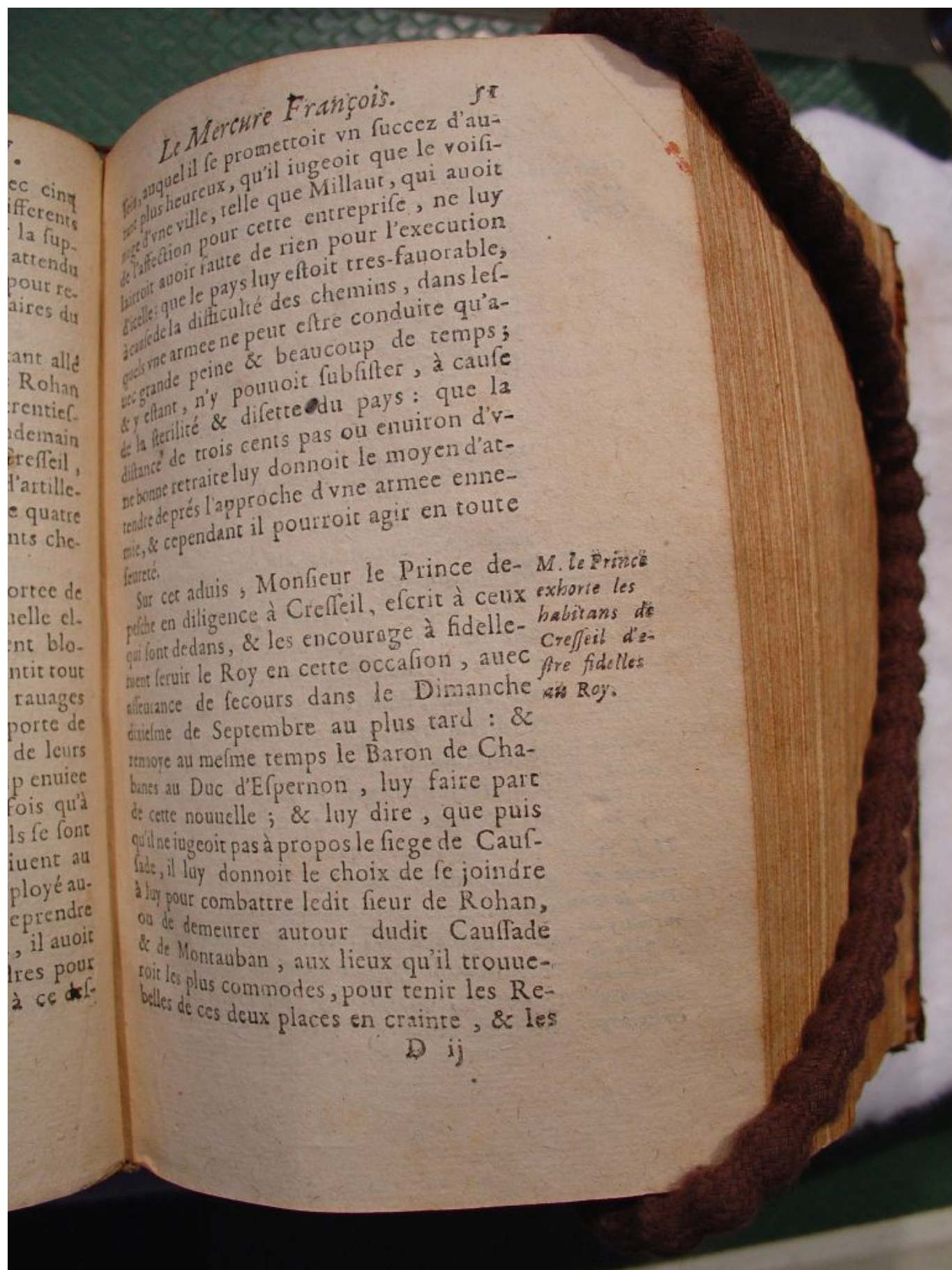


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan